

34.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. L.-O. Grothé d'ériger un certain édifice de 68 pieds de hauteur.

35.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. J. Brossard d'ériger une écurie à l'angle des rues Reading et Charlevoix.

36.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. A. Collette d'ouvrir une cour à bois à l'angle des rues Gilford et Chambord.

37.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à la "McGill Union" d'ériger 2 machines à vapeur au No 328 de la rue Sherbrooke-Ouest.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin DUQUETTE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

38.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage demandant un crédit de \$3,000, à l'effet d'ériger une caserne de pompiers temporaire à Rosemont.

Renvoyé à la Commission des Finances.

39.—De la Commission de l'Aqueduc demandant un crédit additionnel de \$8,697, à l'effet de poser des conduites et services d'eau.

Renvoyé à la Commission des Finances.

40.—De la Commission des Marchés, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$50.

Sur proposition de M. l'échevin BUMBRAY, appuyé par M. l'échevin SEGUIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

41.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques demandant un crédit de \$3,600, à l'effet de nommer de nouveaux inspecteurs.

Renvoyé à la Commission des Finances.

42.—De la Commission spéciale chargée de négocier avec la Compagnie "Montreal Light, Heat & Power" au sujet d'un renouvellement du contrat actuellement en vigueur et rapport de la minorité de ladite Commission (M. l'échevin Gadbois.)

Question différée à la demande de M. l'échevin M. Martin.

Sur proposition de M. l'échevin GUAY, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que tous les rapports, règlements et projets de contrats se rapportant à la fourniture du gaz et de l'électricité soient imprimés dans les deux langues, et que des copies en soient distribuées aux membres du Conseil, au moins quinze jours avant que lesdits règlements ou contrats soient pris en considération par le Conseil.

ORDRE DU JOUR

43.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 3ème lecture un règlement à l'effet d'annexer une partie de la paroisse du Sault-au-Récollet,

M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin HOULE,

Propose: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, propose en

Amendement: Que ledit règlement soit rejeté.

M. l'échevin Lavallée soulève un point d'ordre alléguant que ledit amendement ne peut être présenté.

Son Honneur le Maire décide que ledit amendement est superflu et en conséquence hors d'ordre.

Et un débat s'engageant,

La proposition principale étant mise aux voix,

Le Conseil se partage:

Pour: Larivière, Proulx, Major, Dagenais, Robillard, Turner, Gallery, L.-A. Lapointe, Lavallée, Leclaire, Duquette, Mercier, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Séguin, M. Martin, Labrecque, Lévesque, Houllé, Guay, David et Roy—23.

Contre: Payette, Yates, Clearihue, Lévy, Sadler, Bumbray, N. Lapointe, Giroux, O'Connell, Robinson, Ward, Nault et Molson—13.

Ladite proposition est ainsi affirmative, et il est

Résolu: En conséquence.

Ledit règlement est alors lu pour la troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin HOULE, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté au maire et au greffier de la Ville pour qu'ils y apposent leurs signatures, et qu'il soit transmis au lieutenant-gouverneur en Conseil pour être approuvé.

34.—From Fire and Light Committee to allow Mr. L. O. Grothé to erect a certain building 68 feet high.

35.—From Fire and Light Committee to allow J. Brossard to erect a stable, corner of Reading and Charlevoix streets.

36.—From Fire and Light Committee to allow A. Collette to open a wood yard, corner Gilford and Chambord streets.

37.—From Fire and Light Committee to allow McGill Union to erect two steam engines, No. 328 Sherbrooke street west.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. DUQUETTE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

38.—From Fire and Light Committee for an appropriation of \$3,000 to erect temporary fire station in Rosemont.

Referred to Finance Committee.

39.—From Water Committee for an additional appropriation of \$8,697 for mains and services.

Referred to Finance Committee.

40.—From Market Committee to vary a sum of \$50. On motion of Ald. BUMBRAY, seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

41.—From Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$3,600 to appoint additional inspectors.

Referred to Finance Committee.

42.—From Special Committee appointed to negotiate with the Montreal Light, Heat & Power Co. concerning a renewal of the present contract, and

Report of the minority of said Committee (Ald. Gadbois.)

Consideration deferred at the request of Ald. M. Martin.

On motion of Ald. GUAY, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That all reports, by-laws and drafts of contract relating to the supply of gas and electricity, be printed in both languages and that copies be distributed among the members of the Council at least a fortnight before said by-laws and contracts are considered by the Council.

ORDER OF THE DAY.

43.—The order of the day being read for the 3rd reading of a by-law to annex a portion of the parish of Sault-au-Récollet.

Ald. LAVALLEE moved, seconded by Ald. HOULE,

"That said by-law be now read a third time."

Moved in amendment by Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER,

"That said by-law be rejected."

Ald. Lavallée raised a point of order contending that said amendment could not be made.

His Worship the Mayor ruled that said amendment was superfluous and therefore out of order.

And a debate arising,

The vote being taken on the main motion,

The Council divided:

Yeas: Larivière, Proulx, Major, Dagenais, Robillard, Turner, Gallery, L. A. Lapointe, Lavallée, Leclaire, Duquette, Mercier, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Séguin, M. Martin, Labrecque, Lévesque, Houllé, Guay, David and Roy—23.

Nays: Payette, Yates, Clearihue, Lévy, Sadler, Bumbray, N. Lapointe, Giroux, O'Connell, Robinson, Ward, Nault and Molson—13.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Said by-law was then read a third time.

On motion of Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said by-law be engrossed and presented to the Mayor and City Clerk for their signatures, and that the same be transmitted to the Lieutenant-Governor in Council for approval.